

## Appel à candidatures

# Vacance des fonctions de directeur·rice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Toulouse Occitanie-Pyrénées (INSPÉ TOP)

L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Toulouse Occitanie-Pyrénées (INSPÉ TOP) est une composante de l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Il assure ses missions en partenariat avec les autres acteurs universitaires du site toulousain, les services académiques et les établissements scolaires. Ses activités de formation et recherche sont dispensées sur tout le territoire de l'Académie de Toulouse, au sein de dix sites répartis sur les huit départements de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, dont trois sites à Toulouse.

À travers son offre de formation, l'INSPÉ TOP organise la formation des étudiant·es se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation, des futur·es enseignant·es et des personnels enseignants et d'éducation stagiaires, dans le cadre des orientations définies par l'État.

L'institut participe également à la formation initiale, continuée et continue des personnels enseignants -chercheurs et enseignants de l'enseignement supérieur et il organise des actions de formation continuée et continue à destination des personnels enseignants des premier et second degrés et des personnels d'éducation. L'institut peut conduire des actions de formation aux autres métiers de la formation et de l'éducation.

Il prépare ces publics aux enjeux du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ainsi qu'aux enjeux de l'éducation aux médias et à l'information. En outre, l'INSPÉ TOP les prépare à l'entrée dans les apprentissages et à la prise en compte de la difficulté scolaire dans le contenu des enseignements et la démarche d'apprentissage. De plus, l'institut prépare aux enjeux d'évaluation des connaissances et des compétences des élèves.

L'INSPÉ TOP forme les futur·es enseignant·es et personnels de l'éducation au principe de laïcité et aux modalités de son application dans les écoles, collèges et lycées publics, ainsi que pendant toute activité liée à l'enseignement. Il organise des formations autour de l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations et contre la diffusion de contenus haineux. Et plus largement à la prévention et à la résolution non violente des conflits.

Il organise également des formations spécifiques notamment au tour du respect et de la protection de l'environnement et à la transition écologique. Ou encore à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, dont les élèves en situation de handicap et les élèves à haut potentiel.

L'ensemble de ces activités de formation initiale, continuée et continue sont assurées avec les

composantes de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, l'Université de Toulouse, l'Université Toulouse Capitole, l'Institut National Universitaire Jean-François Champollion d'Albi et l'École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole de Toulouse, ainsi qu'avec les services académiques, les établissements scolaires, les établissements du secteur médico-social et les maisons départementales des personnes handicapées, le cas échéant dans le cadre de conventions conclues avec eux.

L'INSPÉ TOP contribue au développement de la recherche, à laquelle ses formations sont adossées, et porte une Structure Fédérative de Recherche – AEF.

Enfin, l'INSPÉ TOP participe à des actions de coopération internationale.

## FONCTIONS

Le-La directeur·trice de l'INSPÉ est responsable de l'organisation de l'institut.

Dans le cadre de la politique générale de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, le-la directeur·rice s'assure de la cohérence et de la qualité de la formation qui s'y déploie et de son caractère professionnalisant. Il·Elle porte le projet de l'INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées, dont il·elle est garant·e auprès des partenaires.

Il·Elle contribue au rayonnement académique et scientifique de l'institut dans le domaine des métiers de l'enseignement et de l'éducation.

En lien avec les composantes et services internes de l'Université Toulouse - Jean Jaurès et les partenaires de l'INSPÉ, le-la directeur·rice dirige les travaux portant sur l'identification des voies de réorientation et les passerelles entre mentions. Il·Elle veille à préserver les meilleures conditions d'accompagnement des étudiant·es.

En réponse aux réformes récentes, le-la directeur·rice aura à travailler au développement d'une culture professionnelle des métiers de l'enseignement et de l'éducation. En ce sens, il·elle sera en charge de diriger l'organisation des équipes de l'INSPÉ avec les composantes de l'université et les partenaires, pour s'assurer de la mise en place du continuum des formations. Il·Elle veillera à la cohérence des parcours et prospectera les aspects organisationnels dans l'objectif de permettre l'accès à la formation des populations ; puis il·elle dirigera la mise en œuvre des stratégies identifiées en ce sens.

Pour mener à bien ses missions, le-la directeur·rice structure et coordonne l'organisation de l'institut, notamment il·elle :

- assure la mise en place de la gouvernance de l'institut ;
- prépare le document d'orientation politique et budgétaire qu'il·elle présente aux instances délibératives de l'établissement de rattachement et des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires ;
- assure l'exécution du budget de l'INSPÉ TOP ;
- propose une liste de membres des jurys d'examen au·à la Président·e de l'université pour les formations soumises à examen et, le cas échéant, aux président·es des établissements partenaires. Par délégation du·de la Président·e de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, le-la directeur·rice peut arrêter, au niveau de l'INSPÉ TOP, la liste de membres des jurys d'examen ;
- nomme les directeur·rices des quatre mentions sur proposition du conseil de ces mentions et des autres organes statutaires ;
- exerce le contrôle des conditions d'utilisation des locaux ;

- représente l'INSPÉ TOP dans toutes les relations extérieures ;
- assiste au conseil de l'INSPÉ ;
- établit avec le-la président-e du conseil l'ordre du jour et s'assure de l'exécution des décisions prises par cette instance ;
- consulte l'organe compétent sur les attributions de services des enseignant-es-chercheur-es et informe le conseil de l'institut et les instances centrales de l'université de rattachement ;
- émet un avis motivé sur le recrutement des enseignant-es du second degré proposé-es par l'organe compétent ;
- arrête le service des enseignant-es affecté-es à l'INSPÉ TOP ;
- est consulté-e sur les décisions de recrutement prises par les instances de l'université ;
- anime le conseil d'orientation scientifique et pédagogique.

Le-la directeur-riche de l'INSPÉ TOP, s'il-elle l'estime nécessaire, peut être assisté-e d'un-e ou plusieurs directeur-rices adjoint-es.

## ASPECTS LIÉS AUX FONCTIONS

Le directeur ou la directrice de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation est nommé-e pour un mandat de cinq ans par arrêté conjoint des ministres chargé-es de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

La fonction de directeur-riche bénéficie d'une prime d'administration (PA) à hauteur de 9 168,37€ bruts annuels.

La fonction n'est pas génératrice d'un poste d'enseignant-e-chercheur-e ou d'enseignant-e ni créatrice d'un support d'enseignant-e vacataire, associé-e ou invité-e.

## PROFIL DU·DE LA CANDIDAT·E

La fonction requiert :

- une excellente maîtrise du fonctionnement du système éducatif, de ses évolutions et des réformes en cours ;
- une connaissance confirmée de l'organisation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- une expérience avérée de conduite de projet, de management ou de direction de service ou de structure dans l'enseignement supérieur ;
- une bonne connaissance de la politique académique en matière d'éducation et de ses priorités ;
- une connaissance des formations portées par l'INSPÉ Toulouse - Occitanie Pyrénées ;
- un grand sens de l'intérêt général et une importante disponibilité ;
- une connaissance avérée des réformes récentes.

Savoirs et savoir-être requis :

- aptitude à fédérer les équipes et à porter un travail de co-construction avec l'ensemble des acteur-rices autour du projet pédagogique porté par l'INSPÉ TOP ;
- capacités de négociation, de gestion des conflits et d'animation de réflexions collectives ;

# MODALITÉS DE CANDIDATURE

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **18 août 2026 à 23h00**

En vertu des exigences particulières de l'article D721-10 du Code de l'éducation, les candidat·es doivent avoir :

une expérience avérée dans le domaine de la formation des enseignants ou de la recherche en éducation, y compris à l'international,

ou

une expérience avérée d'enseignement, notamment dans les premier ou second degrés, dès lors qu'ils-elles sont titulaires d'un doctorat.

Le dossier de candidature devra être constitué de :

Une lettre de motivation assortie d'une déclaration d'intention (3 à 5 pages maximum) ;

Un curriculum vitae (2 à 3 pages maximum).

Les dossiers de candidature devront être adressés dans les délais impartis à :

Madame la Présidente de l'Université Toulouse - Jean Jaurès  
5, allées Antonio Machado, 31508 TOULOUSE CEDEX 9

Les candidatures peuvent également être transmises par courriel électronique à l'adresse [ut2j.presidence@univ-tlse2.fr](mailto:ut2j.presidence@univ-tlse2.fr)

## Éléments d'information

Références :

- Les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) ont été institués par la [loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019](#) pour une école de la confiance.
- Les missions et le cadre d'action de l'INSPÉ sont définis par le Code de l'éducation (articles [L713-1](#), [L721-1](#), [L721-2](#) et [L721-3](#)) ainsi que par l'[article 83 de la loi n°2013-595 du 8 juin 2013 d'Orientation et de programmation](#).
- [Statuts de l'INSPE-TOP](#)

Les documents disponibles sur le site internet de l'Université Toulouse - Jean Jaurès :

- Axes stratégiques 2027-2031 :

<https://www.univ-tlse2.fr/accueil/universite/politique-detablissement>

- Rapport d'autoévaluation HCERES 2025 :

[https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/rapports\\_evaluations/pdf/A2021-EV-0311383K-DEE-ETAB210019945-032196-RD.pdf](https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/A2021-EV-0311383K-DEE-ETAB210019945-032196-RD.pdf)

- Projet d'offre de formation 2020-2025 :

<https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/downloads/a2021-ev-0311383k-def-da210021078-032987-rd.pdf>

Toulouse, le 12 juin 2026

La Présidente de l'Université Toulouse – Jean Jaurès

Emmanuelle GARNIER

